

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 26 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul en Pareds (Vendée), dûment convoqué le 13 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Bénédicte GARDIN, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Quorum : 8

Votants : 14

Présents ou représentés : GARDIN Bénédicte, BOURMAULT Christelle, GRELET Nicolas, GICQUEAU Emilie, GOUNORD Olivier, DIXNEUF Séverine, BREMAUD Damien, FONTENEAU Corinne, POUPIN Loïc, BARRAUD Cédric, VIGNERON Céline, COUTAND Anaëlle

MARQUET-SIMONNET Céline donne pouvoir à POUPIN Loïc et LOIZEAU Anthony donne pouvoir à GRELET Nicolas

Absents ou excusés :

Secrétaire de séance : BOURMAULT Christelle

**D2024032605 - Vote du budget 2024**

Vu l'exposé de Madame GICQUEAU,

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur les budgets primitifs de la commune arrêtés comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- APPROUVE les budgets primitifs 2024 de la commune comme suit :

**1 - Budget général**

Recettes et Dépenses de fonctionnement :	2 113 254.89 €
Dépenses et recettes d'investissement :	1 828 254.89 €

**2 Budget annexe du lotissement Les Hirondelles 4**

Dépenses et recettes de fonctionnement :	990 000 €
Dépenses et recettes d'investissement :	980 000 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le

Fait à Saint Paul en Pareds, le 26 mars 2024

BOURMAULT Christelle, secrétaire de séance

Bénédicte GARDIN, Maire.

